



## De grandes réalisations en 2004

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

**D**ernièrement, mes collègues et moi-même avons dressé un bilan des grandes réalisations accomplies au cours de l'année 2004. Une année qui a permis la concrétisation de plusieurs projets, surtout en matière de développement économique et d'amélioration des infrastructures.

### Développement économique

En 2004, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection a émis au-delà de 590 permis totalisant des investissements de plus de 22,5 millions de dollars. Ces chiffres incluent l'émission de permis pour les constructions nouvelles dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel ainsi que pour tous autres travaux d'amélioration dans les mêmes secteurs. Les nouvelles constructions résidentielles, à elles seules, possèdent encore la plus grande part du gâteau puisque 13,5 millions de dollars leur sont attribués. Notamment, on peut citer « Les Jardins Deslières », un projet résidentiel de qualité dont une grande partie de ses unités d'habitation ont été mises en chantier en 2004.

### Infrastructures

Plus de 3,5 millions de dollars ont été injectés dans la reconstruction des rues, particulièrement pour une partie des rues Lansdowne et De Chambly, ainsi que l'aménagement de zones tampons et de pistes cyclables. Ce montant ne comprend pas tous les investissements effectués dans le secteur des loisirs.

Plus spécifiquement, le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire a procédé à

l'ouverture des deux chalets nouvellement construits, soit ceux des parcs Marie-Victorin et de la Coulée, et à la réfection de leur surface pour l'activité sportive de soccer. Les réfections de l'écran de protection et de la surface centrale du terrain de football au parc Rabastalière comptent également parmi les réalisations.

En matière d'environnement, l'arrondissement et un comité de citoyens ont mis sur pied un projet de sensibilisation quant à l'utilisation du parc Tailhandier. Ce projet a permis l'embauche d'une étudiante en biologie ayant le mandat de réaliser de légers travaux dans le parc (plantation, stabilisation de pentes, épandage de paillis, etc.) et de sensibiliser les usagers. Plus de 150 personnes furent interpellées et consultées sur différents sujets. Une expérience extrêmement positive à renouveler. En mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil d'arrondissement, Denis Duval et Pierre Filion, je désire aussi souligner la collaboration de tous les employés de l'arrondissement pour le travail accompli.

### Nouvelle nomination

Tel que déjà annoncé à l'intérieur des journaux locaux, M. Jacques Gagné est entré en fonction en janvier dernier à titre de chef du Service des travaux publics. Ingénieur de formation, M. Gagné cumule une vaste expérience en ingénierie et en gestion des opérations. Ses expériences antérieures lui ont permis de développer des compétences tant sur le plan de la coordination que de la gestion de projets.

Les membres du conseil d'arrondissement sont heureux de pouvoir compter sur une ressource qualifiée afin d'assurer le maintien des services

et des activités à un niveau de qualité supérieur, tout en répondant de façon optimale aux attentes évolutives des citoyens.

Nous vous invitons à profiter pleinement des prochaines activités.

Le président de l'arrondissement de Saint-Bruno-de-Montarville,

Jean Gérin

### Congé de Pâques

Les services administratifs de l'arrondissement seront fermés le Vendredi saint et le lundi de Pâques, soit les 25 et 28 mars. En tout temps, vous pouvez joindre les services suivants :

- **Service des travaux publics** : pour signaler toute anomalie ou un bris, composez le **463-7054**.
- **Police** : pour obtenir des renseignements, téléphonez au **463-7057** ou pour une urgence, le 911.

**Le conseil d'arrondissement et les employés vous souhaitent un bon congé pascal.**

### Collecte de sang du président

#### Un merci spécial aux donateurs !

La collecte de sang du président de l'arrondissement, Jean Gérin, a eu lieu le 27 janvier dernier au Centre Marcel-Dulude. Près de 140 personnes ont fait don de leur sang. Cette collecte a été rendue possible grâce à la précieuse collaboration de plusieurs bénévoles du Cercle de fermières de Saint-Bruno.

Le conseil d'arrondissement en profite pour remercier tous les généreux donateurs et les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée. Rappelons qu'un seul don de sang contribue à sauver des vies et permet à quatre personnes de recouvrer la santé.



Le président de l'arrondissement de Saint-Bruno-de-Montarville, Jean Gérin, était entouré de représentantes de Héma-Québec, Anne Rémillard et Lynn Poirier, de la présidente du Cercle de fermières de Saint-Bruno, Denise Simpson, et agente de liaison au Service du loisir de Saint-Bruno-de-Montarville, Marie-Josée Bégin.

## Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 mars et 4 avril à 19 h à la salle du conseil de l'arrondissement, 1585, rue Montarville. On peut joindre le président ou les membres du conseil d'arrondissement par courriel, conseil.saint-bruno@ville.longueuil.qc.ca, ou en composant le 463-7051.



Dear Fellow Citizens,

## Important realizations in 2004

Recently, my colleagues and I drew up a positive balance sheet of the great achievements made during 2004. It was a year that saw many projects turn into reality, particularly in terms of economic development and infrastructure enhancement.

### Economic development

In 2004, the Town Planning, Permits and Inspection Department issued well over 590 permits totaling investments of over \$22.5 million. These figures include the issuance of permits for new constructions in the residential, commercial and industrial sectors, as well as for all other enhancement work in the same sectors. New housing constructions alone account for the biggest piece of the pie, with \$13.5 million in investments. Of note is *Les Jardins Deslières*, a high-quality residential project which saw the construction of a large portion of dwelling units get underway in 2004.

### Infrastructures

Over \$3.5 million were injected into street reconstruction, especially part of Landsdowne and De Chambly streets, as well as the outfitting of buffer zones and cycling paths. This amount does not include all the monies spent on the recreation sector.

More specifically, the Recreation, Culture and Community Life Department opened two newly built chalets, at Marie-Victorian and De la Coulée parks, and rehabilitated their surfaces for the practice of soccer. The rehabilitation of the protective screen and of

the central surface of the football field at Rabastalière Park is another of its achievements.

In terms of the environment, the borough and a citizens' committee launched a public awareness project regarding the use of Tailhandier Park. This project involved hiring a biology student whose mandate was to carry out some light work in the park (planting, stabilizing slopes, spreading mulch, etc.) and to raise user awareness. More than 150 people were questioned and consulted on different topics. It proved to be a highly positive experience that will hopefully be repeated.

On my behalf, and on behalf on my colleagues on the borough council, Denis Duval and Pierre Filion, I would also like to emphasize the collaboration of the borough's employees for their precious contribution.

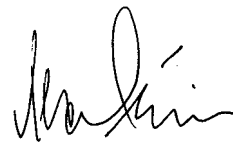
### New appointment

As already announced in local new newspapers, Mr. Jacques Gagné took up his post last January as the head of the Public Works Department. An engineer by training, Mr. Gagné has acquired vast experience in engineering and operations management. His prior experiences have given him skills in the areas of coordination and project management.

The members of your borough council are pleased to be able to count on a qualified resource in order to ensure that superior-quality services and activities are main-

tained, while responding optimally to citizens' changing expectations.

I invite you to take full advantage of the coming winter activities.



**Jean Gérin**  
Saint-Bruno-de-Montarville  
Borough President

### Valuable advice from your Town Planning Department Planning to renovate?

#### Did you remember to apply for a permit?

Whether you are planning big or small home renovation or building projects, such as putting in a pool, a heat pump or a shed, it is wise to obtain a construction permit or certificate before you begin the work.

You must apply for your permit from the Town Planning, Permits and Inspection Department. An inspector will be happy to help you plan your work.

You can also obtain pamphlets on tree-cutting and the standards to be respected when putting in pools, fences, hedges, small walls, sheds, changing rooms (pools), heat pumps, propane tanks, outdoor fireplaces, game equipment or landscaping, etc.

#### Did you know that you need a permit to cut down a tree?

Intent on preserving the quality of our environment, the borough wishes to remind you that you must obtain permission from the Town Planning, Permits and Inspection Department before cutting down any tree.

This department is open Mondays through Fridays, from 8:30 a.m. to 12 noon and from 1:15 to 4:30 p.m., except on Thursdays, when the hours are from 8:30 a.m. to 12 noon and from 1:00 to 7:00 p.m. For information, call 463-7053.

### Tribute to Jean Gérin for his 25 years of municipal service

Last December, the Nouvelle Association des résidents et résidentes de Saint-Bruno (NARSB) underscored the 25 years of municipal service done by Jean Gérin, our borough president, by awarding him a certificate of appreciation on behalf of the members of the Association and the community at large. In his speech, André Moisan, the Association president, mentioned that Mr. Gérin was active on the political scene with the goal of serving citizens while applying his knowledge and skills as an actuary.

"We must recognize that this has been a great privilege for Saint-Bruno-de-Montarville, which

has been recognized as the best-managed city on numerous occasions. It is in this same spirit that he was elected to the first council of the new Ville de Longueuil. His goal was to rise to a stimulating challenge and ensure that Longueuil got off to a good start, while at the same time protecting the heritage and accomplishments of the borough," stressed Mr. Moisan.

"It is with great pleasure that I have served the people of Saint-Bruno-de-Montarville for all these years, to the best of my abilities and in total honesty," commented borough president Jean Gérin.

## Borough Council Meetings

The next public council meetings will be held at 7:00 p.m. on Monday, March 7, and Monday, April 4, in borough council chambers at 1585 Montarville Street. The president and members of your borough council can be reached by email at [conseil.saint-bruno@ville.longueuil.qc.ca](mailto:conseil.saint-bruno@ville.longueuil.qc.ca) or by calling 463-7051.

# Renseignements utiles

## Saint-Bruno-de-Montarville

bonjour !



### Principaux numéros de téléphone à retenir

Aréna	
• Info/réservation	... 463-7100, poste 4964
• Soir	..... 441-8466
Bureau d'arrondissement	..... 463-7050
Bibliothèque	..... 463-7150
Centre Marcel-Dulude	..... 441-8393
Centre communautaire	..... 441-8332
• Soir	..... 441-8399
Loisir, culture et vie communautaire	..... 463-7055
Travaux publics	..... 463-7054
Urbanisme, permis et inspection	... 463-7053
Vieux Presbytère	..... 441-8331
Police – renseignements	..... 463-7057
Incendie – renseignements	..... 463-7056
Urgence	..... 911



## Concours Saint-Bruno s'allume, édition 2004

### Les récipiendaires honorés

Jean Gérin, président du conseil d'arrondissement, et Paule Benjamin, présidente du comité d'embellissement de Saint-Bruno-de-Montarville, ont rendu hommage aux 21 récipiendaires du concours *Saint-Bruno s'allume*, édition 2004. Parmi les gagnants, quatre d'entre eux ont été sélectionnés comme étant les coups de cœur des membres du jury et quatre autres participants ont reçu la mention excellence.

La remise de prix a eu lieu au Vieux Presbytère, le dimanche 16 janvier dernier, dans le cadre de la réception du Nouvel An. M. Gérin a tenu à remercier tous les participants pour leur excellent travail effectué dans le but de créer une ambiance des fêtes des plus chaleureuses.

## Des conseils précieux de votre Service de l'urbanisme

### Abris d'autos temporaires

Le Service de l'urbanisme tient à vous rappeler que tout abri d'auto temporaire doit être enlevé au plus tard le 15 avril prochain.



### Vente-débarras

Le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble doit détenir un permis avant de procéder à une vente-débarras. L'affichage est aussi réglementé. Un seul permis est accordé par année par occupant pour la vente non commerciale d'objets mobiliers. Coût du permis : 5 \$.

### Prévoyez-vous installer un cabanon ?

Quiconque désire installer un cabanon (ou pavillon de bain), doit au préalable obtenir un permis de construction. La superficie de tout cabanon ne doit pas excéder 6 mètres carrés et la hauteur 2,5 mètres. Si le cabanon est attenant à une autre construction accessoire, la hauteur de celui-ci ne doit pas excéder celle de la construction accessoire, sans toutefois comporter plus d'un étage.

Tout cabanon doit aussi être situé à au moins 1,5 mètre du bâtiment principal et de toute autre construction accessoire. Pour en savoir davantage, il est possible de se procurer le dépliant expliquant les caractéristiques et la localisation d'un cabanon au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

### Rénovation à l'agenda...

#### Avez-vous pensé à demander un permis ?

Que vous ayez de petits ou de très grands projets de rénovation ou de construction pour votre résidence, qu'il s'agisse d'installer une piscine, une thermopompe ou une remise, l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat est une bonne précaution à prendre avant de débiter les travaux.

Vous devez effectuer votre demande de permis auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection. C'est avec plaisir qu'un inspecteur vous aidera à planifier vos travaux.

Vous pouvez aussi vous y procurer des dépliants portant sur l'abattage des arbres et sur les normes d'installation des piscines, clôtures, haies et murets, remises, pavillons de bain, thermopompes, bonnes de propane, foyers extérieurs, équipements de jeux ou sur l'aménagement paysager, etc.

#### Saviez-vous qu'un permis est nécessaire avant d'abattre un arbre ?

Pour assurer le maintien de la qualité de notre environnement, l'arrondissement vous rappelle qu'avant d'abattre un arbre il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

Ce service est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, sauf le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h.

Renseignements: 463-7053

### Une suggestion relativement aux lumières de Noël !

Par souci d'esthétisme et d'économie d'énergie, une fois la saison terminée, l'arrondissement vous suggère d'enlever et de ranger vos lumières de Noël. Votre collaboration est très appréciée.

## Hommage à Jean Gérin pour ses 25 années de vie municipale



Jean Gérin recevant le certificat de reconnaissance de la NARSB, remis par son président, André Moisan.

En décembre, la Nouvelle Association des résidents et résidentes de Saint-Bruno (NARSB) a tenu à souligner les 25 ans de vie municipale de Jean Gérin, président de l'arrondissement, en lui remettant un certificat de reconnaissance au nom des membres de l'association et de la population. Lors de son allocution, André Moisan, président de l'association, n'a pas hésité à mentionner que M. Gérin occupait la scène politique dans le but de servir les citoyens en mettant en application ses connaissances et compétences d'actuaire.

« Il faut reconnaître que cela a été un privilège pour Saint-Bruno-de-Montarville, laquelle fut considérée plusieurs fois comme la ville la mieux gérée. C'est dans ce même esprit qu'il a été élu au premier conseil de la nouvelle Ville de Longueuil. Son objectif était de relever un défi stimulant et assurer un solide départ à Longueuil tout en protégeant les acquis de l'arrondissement », souligne M. Moisan.

« C'est avec plaisir que je sers la population de Saint-Bruno-de-Montarville depuis toutes ces années, et ce, au meilleur de ma connaissance et en toute honnêteté », a déclaré Jean Gérin, président de l'arrondissement.

Il a rappelé que, cette année, le comité d'embellissement et l'arrondissement avaient encouragé les citoyens à explorer d'autres avenues pour les décorations, en tenant compte du facteur écologique et en utilisant des matériaux différents comme le bois, les tissus, le papier, etc.

« Saint-Bruno-de-Montarville est déjà reconnu comme une communauté avant-gardiste en matière d'environnement. Il faut continuer dans le même sens. Toutes nos actions ou activités organisées sur le territoire convergent vers le même but, prendre soin de notre environnement et protéger nos ressources naturelles », a mentionné Jean Gérin lors de son allocution.



Les membres du conseil d'arrondissement étaient accompagnés des quatre coups de cœur de l'édition 2004 du concours Saint-Bruno s'allume, de gauche à droite, Pierre Filion, conseiller municipal, Jean-Claude Côté, Nicole Perron, Paule Benjamin, présidente du comité d'embellissement, Christian Devost, Denis Duval, conseiller municipal, Lucie Cloutier et Bernard Gemme, Jean Gérin, président d'arrondissement

# Loisir, culture et vie communautaire

## Calendrier culturel

### Bibliothèque municipale

☎ 463-7150

82, boulevard Seigneurial Ouest

#### Adultes

23 mars à 19 h 30

#### Le chocolat, une passion

Origine et histoire du chocolat, processus de fabrication et dégustation, avec Ramon Annen, auteur du volume « La route des chocolatiers » qui paraîtra en mars 2005.

#### Jeunesse

3 à 8 ans

12 mars à 13 h 30

#### Le lapin qui voulait être roi



GRATUIT

Spectacle musical de marionnettes avec le Théâtre La Simagrée.

### Centre Marcel-Dulude

530, boulevard Clairevue Ouest

☎ 441-8393

#### Adultes

16 avril à 20 h

36 \$

#### Rendez-vous avec...

Michel Barrette



### Centre d'exposition du Vieux Presbytère

#### Nouvelle programmation axée sur la vie urbaine

C'est le dimanche 13 février dernier que le Centre d'exposition du Vieux Presbytère dévoilait sa toute nouvelle programmation 2005. Axée sur la vie urbaine et l'environnement, la cuvée 2005 réunira près de 80 artistes provenant de Saint-Bruno mais aussi d'ailleurs au Québec (Trois-Rivières, Gatineau, Gaspésie, etc.).

Parmi les expositions, quelques-unes se distingueront par leur côté innovateur. Une nouvelle formule « carte blanche » sera mise de l'avant. Une montarvilleoise, Cara Déry, présentera le travail de 12 jeunes artistes de la relève. Le public pourra également découvrir plusieurs œuvres de la collection privée de Michelle Leduc et Jacques Sénéchal, de Saint-Lambert. Et sans oublier, l'exposition très courue des artistes locaux dans le cadre de laquelle on procède à la remise de deux bourses.

Lors de son allocution, Jean Gérin, président de l'arrondissement, en a profité pour souligner



La responsable de la culture à Saint-Bruno-de-Montarville, Hélène Vanier, et les membres du conseil, Pierre Filion, Denis Duval ainsi que le président, Jean Gérin étaient fiers de présenter la programmation 2005 du Centre d'exposition du Vieux Presbytère.

le travail exceptionnel effectué par les membres du comité de sélection quant aux choix des expositions de cette année. Il a également rappelé aux citoyens présents que le Vieux Presbytère a pour mission d'abord et avant tout de valoriser le travail des artistes et d'offrir un grand éventail de disciplines artistiques.

## Programmation du Vieux Presbytère

15, rue des Peupliers ☎ 441-8331

#### À l'agenda culturel

Jusqu'au 6 mars prochain

**Martin Gendron**, Photographie  
Carbone

**Francine Lagacé (1957-2004)**  
Encaustique et estampe

#### Prochaine exposition

Du 20 mars au 10 avril  
Vernissage le dimanche 20 mars à 14 h

**Claire Lemay, estampe**  
**Mylène Gervais, estampe**

*Les chroniques du Roy et la Cour des Nombres*



## Fête du Lac

C'est au cours de la fin de semaine du 5 et 6 février qu'a eu lieu la traditionnelle Fête du Lac à Saint-Bruno-de-Montarville. Impossible de ne pas se réchauffer avec la panoplie d'activités organisées pour l'occasion. Dès l'ouverture, le samedi soir, deux groupes ont donné le rythme avant le splendide feu d'artifice. Le lendemain, de l'animation continue, des glissades sur tubes, des promenades en carrioles ou en traîneau à chiens, du soccer sur neige, du patinage, etc., furent offerts. En plus, il avait de quoi se régaler dans les différents kiosques : fondue au chocolat, maïs soufflé, hot dogs, café, chocolat chaud, caribou... Merci à tous nos commanditaires et participants !



Participation record

## Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs

### La campagne de financement se poursuit !

Le Centre d'action bénévole a entrepris récemment une campagne de financement, sous la présidence d'honneur de Jean Gérin, pour l'agrandissement de son bâtiment afin que les locaux actuels répondent aux besoins sans cesse croissants. Vous êtes donc invités à donner généreusement en participant, entre autres, aux prochaines activités de financement tenues au Centre Marcel-Dulude !

### Concert-bénéfice de l'Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie

Le 6 mars à 19 h 30

*Dépêchez-vous, il est encore temps de vous procurer des billets !*

**Coût** : 50 \$/billet, avec possibilité d'obtenir un reçu à titre de financement. Billets disponibles chez Sogemyr, situé sur la rue Roberval, ou au Centre d'action bénévole, sur la rue Montarville.

### Conférence de l'entomologiste Georges Brossard

*Un événement à venir !*

**Coût** : 20 \$/entrée

Peu importe le don ou le service, ce projet d'agrandissement du Centre d'action bénévole *Les p'tits bonheurs* doit être soutenu par la communauté.

**Pour acheter des billets ou pour obtenir des renseignements, veuillez composer le 441-0895.**

## Ski - Planche à neige 2005

### Ski de printemps « Whiteface »

Le lundi 28 mars

**Départ** : 6 h 15

**Retour** : vers 18 h

**Coût** : 45 \$ (57 \$/non-résident). Le tarif inclut : billet de remontée, transport en autocar de luxe, deux animateurs de la Maison des jeunes, guides accompagnateurs de *Voyage Skier*, assurance Croix-Bleue, ainsi que toutes les taxes.

**Date limite d'inscription : mardi 22 mars**

- Départ et retour : Chalet Marie-Victorin, 1150, rue Marie-Victorin
- Minimum requis de 16 participants et places limitées
- Nombre de places limité : l'arrondissement peut, si nécessaire, donner préséance à ses résidents
- Inscription obligatoire : formulaires d'inscription disponibles au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 1585, rue Montarville

Ces activités sont offertes grâce à la collaboration de la Maison des jeunes de Saint-Bruno et de *Voyage Skier*.

À vos planches, les jeunes !

**Renseignements : 463-7055**